

Communication ANIA 15/03

Voici un point d'information :

- Nous sommes maintenant dans la phase 3 de l'épidémie.
Hier soir, le Premier ministre a annoncé diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 et notamment la **fermeture des lieux publics non essentiels** : voir les précisions dans l'[arrêté](#)
- **Mesures sociales** : vous trouverez ci-joint une note ANIA sur les principales mesures d'ordre social (et pour mémoire, car je vous les ai déjà adressés, les documents du MEDEF cités dans la note)
- Debrief de la réunion vendredi soir organisée par Didier Guillaume et Agnès Pannier-Runacher avec l'ensemble des acteurs de la filière de l'alimentation, considérée comme prioritaire par le gouvernement, pour faire le point sur la situation. Les cabinets de la ministre du travail et du ministre du transport étaient également présents. Richard Girardot était accompagné de Catherine Chapalain mais aussi de :
 - Miloud Benaouda, qui a pu témoigner de la situation italienne et de l'importance, pour l'Etat et les entreprises, d'anticiper,
 - François Eyraud pour la problématique des produits frais et Jehan Moreau, DG de la FNIL, sur l'impact très négatif, notamment pour certaines PME qui livrent du frais en restauration hors domicile, de la fermeture de la restauration scolaire.
A nouveau, les distributeurs présents (Thierry Cotillard pour Intermarché, Stéphane de Prunelé pour Leclerc et Jacques Creyssel pour la FCD) ont affirmé leur totale mobilisation et leur solidarité avec les industriels.

Pour faire face à cette situation exceptionnelle – augmentation massive des achats sur certaines catégories, que ce soit en magasin ou en drive- l'ANIA a demandé un maximum de souplesse dans tous les domaines :

- Au niveau de l'approvisionnement, de la production et de la transformation, notamment pour anticiper de l'absentéisme à partir de lundi prochain ; l'industrie alimentaire doit être prioritaire pour le recours à l'intérim et des solutions opérationnelles doivent pouvoir être mises en place matière de flexibilité du travail (heures supplémentaires, dérogations au droit du travail pour assurer la continuité de la production)
- Au niveau de la logistique et du transport, là aussi, obtenir des dérogations. Le directeur général des transports, présent à la réunion, a indiqué que la situation serait réglée au cas par cas et va communiquer une adresse mail dédiée.

Les ministres ont réaffirmé la totale mobilisation des pouvoirs publics et précisé les mesures d'accompagnement des entreprises sur notamment :

- Le report des dettes fiscales et sociales,
- Le soutien de l'Etat pour le rééchelonnement des crédits bancaires et de BPI pour les lignes de trésorerie garantie bancaire
- Un dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé.

Ils ont également appelé à l'esprit de responsabilité des entreprises qui devront s'adapter et fonctionner en mode dégradé.

Voici un nouveau point d'information ce jour :

- Ce matin s'est déroulée une réunion présidée par Bruno Le Maire, en présence de Didier Guillaume, Agnès Pannier-Runacher et Muriel Penicaud (au téléphone), axée sur la grande distribution qui a porté sur **l'approvisionnement des commerces alimentaires**, dans le contexte des annonces du Premier ministre d'hier soir.
Tous les patrons de la distribution mais aussi le commerce de gros et l'artisanat alimentaire participaient à cette réunion d'urgence, avec l'objectif d'identifier des solutions pour rassurer les français, anticiper et fluidifier au maximum l'approvisionnement.
A nouveau, toutes les interventions ce matin témoignaient d'un esprit de solidarité et de responsabilité de l'ensemble des acteurs.
Nous avons tous insisté sur la flexibilité et souplesse maximale indispensable, de la part de l'Etat mais aussi des acteurs économiques, s'agissant de la production, de la livraison et de la commercialisation.
Pour l'industrie alimentaire, **R. Girardot a demandé que nous soyons considérés comme prioritaires** afin de continuer la production et fait part d'une dégradation du taux de service indépendante de notre volonté et de la situation des masques, pour laquelle nous travaillons sur des alternatives quand cela est possible. Enfin, pour répondre à vos demandes et protéger nos salariés, R. Girardot a demandé que les forces de vente puissent être dispensés de visiter les magasins.
- S'agissant de la définition des « **commerces alimentaires** », c'est bien une définition large qui est retenue ; la task-force interministérielle dit qu'on s'en tient à ce qui est clairement écrit dans l'arrêté : tout ce qui n'est pas listé peut continuer à fonctionner ; tout commerce vendant des produits alimentaires peut poursuivre ses activités
- L'ANIA a également participé cet après-midi à une nouvelle réunion d'urgence avec la **Direction générale du transport**, afin de faire remonter vos difficultés : là encore, mobilisation totale du ministère pour obtenir les dérogations/aménagements nécessaires pour assurer la chaîne logistique et le transport des produits alimentaires en magasin. Il convient également d'anticiper le basculement des 30 millions de repas servis hors domicile (restauration scolaire, collective, commerciale) vers les repas pris à domicile.